

aux habitants actuels des grandes villes des logements convenables et des moyens de transport satisfaisants, afin que la vie y soit plus qu'une suite de déboires, comment envisager les questions d'une pollution étendue et bon nombre des problèmes sociaux qui surgissent dans ces vastes agglomérations urbaines.

La seule énumération de ces problèmes m'amène à l'autre importante question qui est celle de la juridiction au pays. Malheureusement pour nous, aucune autorité ne peut édicter des lois pour toutes les situations. Je ne trouve rien à redire à la proposition recommandant que le gouvernement fédéral devrait s'occuper lui-même bien davantage des affaires urbaines et, à vrai dire, je crois que toute personne bien intentionnée à la Chambre admettra que par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement et par d'autres organismes fédéraux on a beaucoup contribué à augmenter la connaissance des affaires urbaines et, de fait, à régler certains de nos graves problèmes.

Nous qui demeurons à Ottawa nous nous sommes dernièrement rendus compte de la difficulté qu'il y a d'engrener toutes les diverses juridictions municipales, régionales, provinciales et dans le cas de cette collectivité, même fédérales, afin de pouvoir s'attaquer sensément, logiquement et objectivement aux problèmes de la vie urbaine. Ces problèmes ne disparaîtront pas simplement parce qu'un tel estime qu'ils ne devraient pas exister ou parce qu'un autre pense qu'ils pourraient être éliminés grâce à la création d'un nouveau ministère fédéral. Nous devons nous rendre compte que la solution de l'ensemble des problèmes urbains qui se posent à notre pays demandera la coopération de tous les organismes gouvernementaux, voire de tous les Canadiens. Ceci m'amène à ma troisième remarque, remarque peut-être présomptueuse de ma part, mais qui a trait à l'idée que nous nous faisons de notre pays et, d'une manière générale, à la conception que nous avons des problèmes urbains.

• (9.10 p.m.)

Je le répète, nous sommes prisonniers d'une conception que nous nous faisons tous depuis notre plus tendre enfance de l'existence et de notre mode de vie, de cette évolution inévitable et inexorable vers des centres urbains plus grands et des villes plus étendues, et certaines des prévisions que l'on fait actuellement suffisent à nous glacer d'horreur. Ainsi on nous annonce, par exemple, que dans dix ou quinze ans, peut-être, plus de 80 p. 100 des Canadiens seront concentrés dans dix ou douze grands centres urbains et que, d'ici à la

fin du siècle, 90 p. 100 de la population de notre pays pourrait se trouver regroupée sur une superficie ne représentant qu'un p. 100 de l'ensemble du territoire.

Je propose, par conséquent, que, lorsque nous discutons de la question de l'urbanisme et de la vie urbaine nous élargissions notre horizon si nous en sommes capables—je sais que c'est difficile—au-delà des simples problèmes qui existent actuellement. Nous devrions nous demander à nous-mêmes comment éviter ces problèmes par une meilleure planification, par une réflexion approfondie en fonction de l'avenir. Cette année, on a publié le sixième rapport annuel. Les commentaires sont de M. B. W. Wilkinson du Conseil économique. C'est un professeur de l'Université de l'Alberta et parmi d'autres choses, il traite de la question du développement et de la croissance urbains. Je cite ces quelques lignes extraites de la page 31 de la brochure du professeur Wilkinson:

Le développement urbain est un autre domaine qui, selon le rapport, accaparera une grande partie des efforts financiers du gouvernement à l'avenir. Les prévisions du conseil sont fondées sur sa croyance, développée de façon plus approfondie dans son quatrième rapport, qu'un pourcentage toujours croissant de notre population se trouvera concentré dans des villes toujours plus grandes. Le conseil demande que des fonds soient consacrés à prévenir la détérioration de la qualité de la vie dans les villes du fait des nombreux problèmes engendrés par leur démesure.

Dans ce quatrième exposé annuel, le Conseil a écarté dans un court paragraphe la possibilité qu'une solution de rechange économique et sociale raisonnable aux mises de fonds largement accrues nécessaires pour compenser les «déséconomies» économiques et sociales fantastiques qu'imposent les mégapoles est de limiter l'étendue des villes. Le fond du raisonnement du Conseil était que nous ne savons pas pourquoi les villes croissent; en conséquence, nous ne pouvons prendre les mesures nécessaires pour régler ou diriger leur croissance. Vaut-il mieux consentir à la recherche et aux frais énormes qu'exigeraient des villes habitables que de chercher plutôt à réglementer l'étendue des villes? Je ne puis accepter cette conclusion.

Je prétends que comme nation, nous devons nous attaquer à ce problème effarant, chercher à déterminer pourquoi les villes croissent, comment nous pouvons limiter et diriger leur croissance de façon à rendre ce pays un bien meilleur endroit où vivre pour nos enfants et nos petits-enfants. Si nous continuons sur notre lancée actuelle, nous n'aurons pas à envisager la création de villes de l'étendue de Toronto, de Montréal, de Vancouver ou d'Ottawa, mais nous devons affronter des mégapoles comme New York et Chicago et autres agglomérations des États-Unis dont nous connaissons bien les problèmes.